



HAL
open science

Parler XVIIe siècle. Étude d'une fiction linguistique dans deux romans d'Anne-Marie Desplat-Duc

Anna Arzoumanov

► **To cite this version:**

Anna Arzoumanov. Parler XVIIe siècle. Étude d'une fiction linguistique dans deux romans d'Anne-Marie Desplat-Duc. *Papers on French Seventeenth Century Literature*, 2012, 77, pp.321-332. hal-03863398

HAL Id: hal-03863398

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03863398>

Submitted on 21 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Parler XVII^e siècle

Étude d'une fiction linguistique dans deux romans d'Anne-Marie Desplat-Duc

A la manière d'un pays exotique, le XVII^e siècle confronte le lecteur à un *ailleurs*, à un monde en décalage avec le sien. Il n'y a qu'à lire les propos d'Anne-Marie Desplat-Duc pour s'en convaincre :

Les romans historiques sont de merveilleuses machines à remonter le temps... On choisit l'époque dans laquelle on a envie de se promener, on ouvre le livre et hop, nous voilà partis !¹

L'auteur insiste ici sur l'instantanéité du voyage, qui, à la manière d'une « téléportation », s'opérerait dès l'ouverture d'un livre.

Aux seuils du texte est dévolu le rôle de promettre un tel dépaysement spatiotemporel et d'en favoriser les conditions². Toutefois, celui-ci ne devient effectif qu'au moment de la lecture proprement dite. Pour qu'il s'opère avec succès, la langue peut en être un des vecteurs essentiels, car elle est une des marques les plus immédiatement évidentes d'une « couleur locale ». Ce n'est donc pas un hasard si les auteurs de ce genre ont tendance à privilégier le récit à la première personne, qui favorise l'identification des jeunes lecteurs et implique de recourir à une langue historiquement marquée. Pour témoigner de son appartenance à une période révolue, le narrateur-personnage doit s'exprimer dans une langue qui apparaisse en décalage avec celle parlée par le destinataire, qui puisse être reçue comme un parler XVII^e, quelle qu'en soit la réalité historique. Le problème, d'autant plus fort pour les romans destinés à la jeunesse, est que ce dépaysement linguistique ne va pas sans risques, car une certaine lisibilité doit être maintenue pour ne pas décourager d'emblée les jeunes lecteurs. Il faut donc inventer une langue qui réponde à cette double exigence de lisibilité et d'étrangeté.

L'attention portée à l'imitation d'un langage XVII^e siècle n'est pas toujours la même chez les auteurs du genre. Certains d'entre eux reconnaissent recourir à une même langue, que le roman soit ancré au XVII^e ou au XIX^e siècle³. Le procédé le plus utilisé pour faire archaïque consiste alors à adopter un niveau de langue soutenu, perçu comme suffisamment dépayçant pour être accepté comme la marque d'un état de langue ancien. Néanmoins, dans ce tableau général, les romans d'Anne-Marie Desplat-Duc nous ont paru constituer une exception, parmi d'autres, pour l'intérêt apporté à la langue, qui selon l'auteur contribuerait largement au succès de sa série, parce qu'il serait « un bon moyen pour que le lecteur se sente transporté à cette époque »⁴. Le site internet dédié aux *Colombes du roi Soleil* illustre bien cette importance donnée au parler XVII^e siècle, comme élément à part entière de l'univers si différent des Colombes : une rubrique y est spécialement réservée au « langage des Colombes » qui en répertorie certains nombres de tours caractéristique. La présentation qui est faite du « langage de cette époque » insiste d'ailleurs sur l'écart qui le sépare de la langue de la jeune lectrice du XXI^e siècle :

Au XVII^e siècle, on ne parlait pas comme on parle de nos jours. Certains mots employés alors n'existent plus et actuellement on emploie des mots que l'on ne connaissait pas à l'époque de Louis XIV.⁵

C'est bien ici le dépaysement linguistique qu'entraîne le parler des Colombes qui est mis en relief. On voit cependant poindre ici l'idée qu'il existerait un langage de « l'époque de Louis XIV », cohérent et stabilisé, dans lequel les Colombes s'exprimeraient. Ce langage XVII^e

siècle ne constitue pourtant bien évidemment qu'une fiction linguistique⁶, qu'une représentation nécessairement partielle et fantasmée, construite à partir des sources d'un auteur qui a largement tendance à privilégier la littérature féminine aristocratique (les *Lettres de Mme de Sévigné*, des *Mémoires féminins*). De plus, l'auteur sélectionne elle-même les tours lui paraissant les plus caractéristiques de ce parler XVII^e siècle qu'elle cherche à imiter :

Lorsque je trouve une tournure spéciale, un mot ancien disparu, je le note dans un cahier pour le réutiliser (*laver la cornette, tomber en pâmoison, dans son particulier*).⁷

Dans son travail préparatoire de documentation, l'auteur note donc avec soin des « tournures spéciales », des « mots anciens disparus » afin de pouvoir les importer ensuite dans ses propres romans. Anne-Marie Desplat-Duc pratique donc une écriture que l'on peut qualifier de volontairement archaïsante. Pour examiner la forme que peut prendre cette réappropriation d'un langage suranné, nous observerons deux romans d'Anne-Marie Desplat-Duc qui n'ont pas rencontré un même succès et ne poussent pas de la même manière cette expérimentation langagière. Le premier est le tome V d'une série, *les Colombes du roi Soleil*⁸, dont la faveur auprès des jeunes lectrices ne se dément pas (la série réunit déjà dix volumes, dont le dernier a été premier des ventes jeunesse lors de sa sortie). Il suffit d'en lire un extrait pour voir combien cette langue combine lisibilité et marquage archaïque :

Cependant, sa compagnie n'était point joyeuse, car elle était amoureuse de Simon et elle hésitait entre fuir avec lui, ce que son éducation réprouvait, et attendre d'avoir vingt ans pour pouvoir l'épouser, ce qui lui coûtait beaucoup.⁹

Pour toute jeune lectrice du XXI^e siècle, cette langue peut être reçue comme une langue surannée, car fortement éloignée de la sienne : un certain nombre de termes ne font vraisemblablement pas de son vocabulaire courant (*cependant, compagnie, ne...point, joyeuse, réprouvait, épouser*). Cependant, cette séquence reste parfaitement compréhensible et ne présente aucune difficulté linguistique particulière. Il n'en va pas toujours de même pour le second roman du *corpus*, intitulé *L'Enfance du soleil*. Dans ce roman-mémoires qui, pour l'instant peine à trouver son public, Louis XIV en personne nous raconte son enfance, dans une langue dont le caractère archaïque est souvent plus appuyé et qui se trouve de fait moins immédiatement lisible que celle des *Colombes*, comme le révèle ce passage extrait de la description du cérémonial du repas :

Bientôt l'huissier qui avait crié voilà une demi-heure dans la salle des gardes : Messieurs, au couvert du roi ! entra, suivi du maître d'hôtel avec son bâton ainsi que des personnes portant les plats couverts au sortir des cuisines. Deux gardes du corps fermaient la marche.

Philippe et moi, nous nous amusâmes beaucoup de ce cérémonial.

Les plats furent posés sur la desserte du prêt. Le maître d'hôtel plongea alors une mouillette dans chacun et la fit goûter à celui des valets qui le portait.

Il y eut d'abord quatre petits potages, huit petites entrées, deux grands et deux petits plats de rôt, deux grands, deux moyens et deux petits entremets.¹⁰

Un plus grand nombre de mots arrêtent ici le lecteur et constituent un obstacle à sa bonne compréhension du passage : *huissier, salle des gardes, au couvert, prêt, rôt*, etc. Les deux romans ne présentent certes pas le même niveau de difficulté, mais ont la caractéristique

¹ Interview d'Anne-Marie Desplat-Duc publiée sur le site *Les Colombes du roi Soleil* <http://www.histoireenlire.com/interviews/interview-anne-marie-desplat-duc.php>

² Sur ce point, voir l'article de Jocelyn Royé dans ce même numéro.

³ C'est le cas par exemple d'Anne-Sophie Silvestre.

⁴ Interview d'Anne-Marie Desplat-Duc citée ci-dessus.

⁵ <http://www.lescolombesduroisoleil.com/Le-langage-des-Colombes.html>

⁶ Sur ce point, voir Delphine Denis, « Ce que parler 'prétieux' veut dire : les enseignements d'une fiction linguistique au XVII^e siècle », *L'Information grammaticale*, n° 78, juin 1998, p. 53-58, « Pratiques du pastiche au XVII^e siècle : écrire comme un autre », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, à paraître.

⁷ Interrogée sur ses sources, l'auteur nous a cité ces références.

⁸ Anne-Marie Desplat-Duc, *Les Colombes du roi Soleil*, Paris, Flammarion, 2005-2011, 10 volumes.

⁹ Anne-Marie Desplat-Duc, *Le Rêve d'Isabeau, Les Colombes du roi Soleil*, tome V, Paris, Flammarion [2007], 2011, p. 8 [désormais *Colombes* V, 8].

¹⁰ Anne-Marie Desplat-Duc, *L'Enfance du Soleil*, Paris, Flammarion, 2007, p. 66 [désormais *Enfance*, 66].

commune de mettre en œuvre une écriture archaïsante, hétérogène parce qu'elle mêle des tours empruntés à divers états de langue. Dans une langue moderne, apparaissent des éléments empruntés à un état de langue ancien, glanés au cours des lectures de l'auteur.

Pourtant, pour qu'une écriture soit considérée comme archaïque, il n'est pas toujours nécessaire qu'elle soit truffée d'expressions surannées. Il suffit qu'elle provoque un effet d'archaïsme¹¹, qui peut être suscité par le seul fait qu'elle apparaisse en décalage avec la langue du lecteur. Or, entre un public de littérature de jeunesse et un public d'universitaires, mais aussi entre celui de *l'Enfance du Soleil* et celui, plus jeune des *Colombes*, les compétences linguistiques ne sont pas les mêmes et les signes de reconnaissance d'un langage XVII^e siècle peuvent considérablement changer en fonction du récepteur, car ils sont tributaires de l'« aspect variable de [leur] sentiment lexical »¹². Une telle définition de l'archaïsme comme catégorie relevant pour une bonne part de la réception¹³ rend illusoire toute entreprise de repérage exhaustif et objectif. Néanmoins, certains faits caractéristiques de l'écriture archaïsante d'Anne-Marie Desplat-Duc peuvent être isolés.

Archaïsmes civilisationnels

Pour créer l'illusion d'un parler XVII^e siècle, le procédé le plus nettement perceptible est lié à la présence de ce que l'on pourrait appeler des archaïsmes civilisationnels, autrement dit des termes renvoyant à d'anciennes normes ou coutumes qui ont disparu en même temps que le référent qu'ils désignent. Ce ne sont donc pas des archaïsmes linguistiques à proprement parler, dans la mesure où il n'y a pas concurrence entre deux états de langue, ancien et moderne. Ils ne présentent pas tous le même degré de difficulté pour le lecteur. Mis à part dans quelques contextes exceptionnels, le terme de *princesse* ne renvoie ainsi plus à aucune réalité en France au XXI^e siècle et peut être rangé parmi les archaïsmes civilisationnels : il contribue à faire voyager le lecteur dans le temps, tout en ne faisant aucunement obstacle à la bonne compréhension du texte. Le terme de *cache-cache mitoula* constitue lui aussi un archaïsme civilisationnel, dans la mesure où il renvoie à un ancien jeu, mais il ne peut être compris par le jeune lecteur qu'accompagné d'une note – et l'on sait à quel point ce type d'appareillage décourage une grande majorité de lecteurs. Ce terme introduit donc dans la langue une hétérogénéité plus grande qui entrave fortement la lecture. C'est ce qui explique que les termes appartenant à cette catégorie soient beaucoup moins fréquents que les premiers, mais aussi moins variés et rentabilisés à souhait : le jeu du *cache-cache mitoula* revient ainsi à plusieurs reprises dans les *Colombes* et dans *l'Enfance du Soleil*, si bien qu'il finit par devenir familier au lecteur. Dans *L'Enfance du Soleil*, ces archaïsmes civilisationnels sont cependant beaucoup plus fréquents, car de longs passages sont consacrés à des descriptions de la chasse¹⁴, de la guerre¹⁵, de la vie domestique¹⁶. Cette récurrence de mots renvoyant à des réalités inconnues du lecteur crée un effet d'étrangeté qui dépayse certes, mais rend le texte plus ardu.

¹¹ Pour cette définition de l'archaïsme comme effet, voir notamment Laure Himy-Piéri et Stéphane Macé (dir.), *Stylistique de l'archaïsme*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2010.

¹² Paul Zumthor, « Introduction aux problèmes de l'archaïsme », *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, 1967, vol. 19, p. 11-26. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/caief_0571-5865_1967_num_19_1_2328

¹³ Pour une mise au point sur cette définition de l'archaïsme comme effet, voir notamment Laure Himy-Piéri et Stéphane Macé (dir.), *Stylistique de l'archaïsme*, op. cit.

¹⁴ On peut relever par exemple *faisanderie*, *grand veneur*, *sonneur*, *curée*.

¹⁵ Parmi les nombreux termes appartenant au vocabulaire militaire qui reviennent de façon récurrente, on peut relever les *chevau-légers*, le *portefaix*, l'*enseigne*, la *pertuisane*, les *bouêtes*, le *mousquet*.

¹⁶ C'est dans ce domaine que l'on retrouve le plus d'archaïsmes civilisationnels : *chaufferette de braises*, *électuaire*, *grenache*, *emmailloter*, *médianoche*, *corps de jupe*, *moucheurs de chandelles*, *chaise d'affaire*, *chaise percée*, etc.

Quel que soit leur degré de difficulté, les archaïsmes civilisationnels produisent l'effet d'une langue archaïsante, parce qu'ils ont tendance à contaminer leur voisinage textuel et à lui donner une coloration surannée, à la manière de ce que Georges Molinié appelle des « connotateurs d'atmosphère »¹⁷. Accompagnés d'un niveau de langue soutenu, on va le voir, ils pourraient se suffire à eux seuls pour évoquer la société d'Ancien Régime.

Parler XVII^e et langue soutenue

Dans la plupart des romans de littérature de jeunesse s'opère une assimilation très puissante entre français classique et niveau de langue soutenu. Accompagné de quelques efficaces archaïsmes civilisationnels jouant le rôle de connotateurs d'atmosphère, ce niveau de langue peut largement suffire, pour un jeune lecteur, à connoter un état de langue ancien. Le terme d'*épouser*, par exemple, n'est pas nécessairement assimilable à lui seul à une manière de parler surannée, mais lorsqu'il s'accompagne d'un terme comme *princesse*, il peut connoter un parler XVII^e siècle. Le sentiment d'archaïsme est ici d'autant plus fort chez le jeune lecteur qu'il n'a pas les mêmes usages linguistiques que ses aînés et que le niveau de langue soutenu lui apparaît à bien des égards comme une langue étrangère.

Une des marques les plus reconnaissables de ce niveau de langue est l'emploi récurrent de ses tiroirs temporels caractéristiques : le passé simple et le subjonctif imparfait¹⁸. Une séquence célèbre du film *Entre les murs* nous rappelle en effet à quel point ce tiroir temporel connote, *a fortiori* pour les jeunes lecteurs, un état de langue désormais disparu. Lorsque le professeur fait une leçon à ses élèves sur la conjugaison du subjonctif imparfait, il se voit répliquer « Même ton arrière grand-père, il disait pas ça, c'est dans le Moyen-Âge, ça ! ». Dans les deux textes, l'auteur privilégie ce tiroir temporel marqué, et la concordance des temps au subjonctif imparfait est presque toujours respectée¹⁹ (l'on sait pourtant qu'elle était loin d'être systématique au XVII^e siècle). Cette fréquence du subjonctif imparfait est également due au nombre très important de phrases complexes qui constituent elles aussi l'une des marques du niveau de langue soutenu.

L'auteur choisit également des mots marqués comme littéraires, qui ont sa prédilection par rapport à leurs synonymes non marqués. Ainsi les personnages utiliseront presque systématiquement *songer*, *sot*, *narrer*, *se farder*, *ne...point!*, l'adverbe *fort*, le déterminant *force*, etc, plutôt que leurs variantes courantes, *penser*, *idiot*, *raconter*, *se maquiller*, *ne...pas*, *très*, *beaucoup*. Pour la plupart, ces mots ne sont pas spécifiquement étiquetés XVII^e siècle et ont pu être forgés plus tard, mais ont en commun d'être tous indiqués dans le dictionnaire comme étant *peu usités* ou *littéraires*. S'ils sont privilégiés, c'est parce qu'ils sont facilement compréhensibles, tout en connotant un état de langue ancien par le décalage avec la langue du lecteur qu'ils introduisent. Il importe donc de faire naître chez le récepteur un sentiment d'une langue renvoyant à des temps révolus et permettant de faciliter l'illusion référentielle.

Une telle équivalence entre langue classique et langue soutenue est largement fondée sur une image d'Épinal transmise par notre culture scolaire, livresque et télévisuelle, à laquelle ces romans n'échappent pas : au grand siècle correspond une belle langue, policée et recherchée. Dans la littérature de jeunesse contemporaine, le sentiment d'un parler XVII^e siècle peut en réalité ne reposer que sur les deux procédés identifiés jusqu'à maintenant, dans

¹⁷ Georges Molinié, « Style tragique ou style racinien ? », *La Licorne*, n° 50, 1989. <http://edel.univ-poitiers.fr/licorne/document/4387.php>. Voir aussi « Pour une sémiologie de l'archaïsme », dans Laure Himy-Piéri et Stéphane Macé (dir.), *Stylistique de l'archaïsme*, op. cit., p. 107-120.

¹⁸ Sur ce point, voir Gilles Magniont, « Le subjonctif imparfait entre dérision et sacré », dans Laure Himy-Piéri et Stéphane Macé (dir.), *Stylistique de l'archaïsme*, op. cit., p. 289-311.

¹⁹ Elle peut ainsi donner lieu à des subjonctifs imparfaits particulièrement dépayés pour le lecteur moderne : « Je l'aurais imité avec plaisir, mais l'instant me semblait trop grave pour que je *m'adonnasse* à ces jeux d'enfants » (*Enfance*, 131). Nous soulignons.

la mesure où le jeune lecteur n'est pas forcément apte à juger si cette langue archaïque constitue une imitation satisfaisante du français classique. À l'inverse, Anne-Marie Desplat-Duc a l'ambition affichée d'imiter le parler XVII^e siècle et de rendre sensible sa spécificité. C'est pourquoi son écriture est également émaillée de ce que Jean-François Sablayrolles appelle des « paléologismes »²⁰.

Paléologismes

Dans la terminologie de Jean-François Sablayrolles, avoir recours à un paléologisme, c'est préférer à son équivalent moderne un signifiant ancien, définitivement disparu, autrement dit un « mot mort ». Les paléologismes sont en général inconnus des membres d'une communauté linguistique qui n'ont pour eux aucun signifié disponible dans leur mémoire, à moins d'être spécialistes de la période en question. Ils sont dans la même situation que les néologismes, car le lecteur les rencontre pour la première fois. C'est pourquoi ils lui demandent un effort important de construction du sens et que leur utilisation trop fréquente risque de nuire tout particulièrement à la lisibilité du texte. Anne-Marie Desplat-Duc a certes ainsi recours à des paléologismes, mais elle en exploite un stock assez réduit et les mêmes reviennent souvent : on trouve par exemple deux occurrences de *méliorer* (ancienne forme de *améliorer*) dans le 5^e tome des *Colombes* et trois dans *l'Enfance du Soleil*, trois de l'interjection *las* (ancienne forme de *hélas*) dans le premier et douze dans le second.

La plupart des paléologismes utilisés par Anne-Marie Desplat-Duc ont une certaine transparence morphologique qui les rend facilement compréhensibles. Dans le cas le plus fréquent, il est en effet possible d'y isoler une base. Dans les adverbes *présentement* et *vitement* par exemple, le lecteur reconnaît assez aisément les bases *présent* et *vite*. Dans ce premier type, on peut relever également *repentance* (base *repent-*), *souvenance* (base *souven-*), *menterie* (base *ment-*), *énamouré* (base *amour*), *marinier* (base *marin-*), *barbaresque* (base *barbar-*), *froidure* et *froidureux* (base *froid*). Ces paléologismes sont donc rentables, dans la mesure où ils s'exhibent comme archaïsmes du fait de leur absence d'existence en français moderne, tout en restant assez facilement compréhensibles.

Le deuxième type de paléologismes est également peu coûteux d'un point de vue interprétatif. Les termes relevant de cette catégorie ont une famille dérivationnelle toujours productive en français moderne. Dans *verser* par exemple (qui a la plupart du temps le sens de *renverser* dans les deux textes), on reconnaît aisément son dérivé *renverser*. Appartiennent à cette catégorie des termes comme *méliorer* (> *améliorer*), *las* (> *hélas*), *sieur* (> *monsieur*), *mante* (> *manteau*).

L'auteur a également recours à d'autres paléologismes, dont le suffixe, flexionnel ou dérivationnel a été refait : *courrel/courir*, *tétins/tétions*, *souris/sourire*, *souvenance/souvenir*, *repentance/repentir*.

En ayant recours à ces trois types de paléologismes, l'auteur parie sur les compétences du lecteur en morphologie lexicale, ce qui constitue d'ailleurs un excellent entraînement à la gymnastique intellectuelle que les textes anciens demandent à leurs lecteurs. La compréhension des locutions, très fréquentes, *non point*, *si fait* repose sur ce même processus qui consiste à en déduire le sens par le rapprochement avec les éléments qui les composent.

²⁰ Jean-François Sablayrolles, *La Néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Champion, coll. « Lexica : mots et dictionnaires », 2000, « Terminologie de la néologie : lacunes, flottements et trop pleins », dans Franck Neveu (dir.), *La terminologie linguistique. Problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2006, p. 79-90, « Archaïsme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées », dans Laure Himy-Piéri et Stéphane Macé (dir.), *Stylistique de l'archaïsme*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2010, p. 43-65.

D'autres paléologismes enfin sont beaucoup moins transparents pour le jeune lecteur : des termes comme *marri*, *deviser*, *heures de relevée*, *trépas*, etc nécessitent une note et la trop fréquente utilisation de ce type de paléologismes peut nuire à l'intelligibilité du texte.

Du point de vue des prescripteurs, plus informés de l'histoire de la langue française que les jeunes lecteurs, la présence de ces paléologismes sera sûrement reçue comme la marque la plus efficace d'une langue visant à faire XVII^e siècle. Pour la plupart, ils correspondent à ces mots glanés au cours des lectures de l'auteur et répertoriés dans la liste proposée au lecteur sur le site des *Colombes*. Parce qu'ils présentent l'inconvénient de freiner le jeune lecteur, mais l'avantage d'être des marques particulièrement ostentatoires d'une langue archaïque, ces paléologismes sont saupoudrés ici ou là, sans réel esprit de système : Anne-Marie Desplat-Duc confie à ce propos « aimer *émailler* ses romans de mots ou d'expressions de cette époque »²¹.

Enfin, le dernier procédé concernant les archaïsmes lexicaux employés par Anne-Marie Desplat-Duc, la réactivation du sens ancien de certains mots.

Réactivation d'un sens ancien

Le coût de ce dernier type d'archaïsmes lexicaux en termes de lisibilité est lourd, dans la mesure où le sens ancien risque de n'être pas activé par un lecteur croyant avoir reconnu un mot familier ne posant aucun problème de compréhension particulier. Ainsi le *coquin* ne désignera pas nécessairement pour tous un « bandit »²², les *placards*²³ des « affiches », *incommoder*²⁴ « rendre malade », les *incommodés*²⁵ des « castrats », *marquer*²⁶ « exprimer », un *transport*²⁷ une « vive émotion », le *particulier*²⁸ « l'intimité », les *clairvoyants*²⁹ les « voyants », les *degrés* de l'escalier³⁰ les « marches », etc.

En plus de comporter des risques de mécompréhension, ce type d'archaïsmes a l'inconvénient d'être moins immédiatement perceptibles. Tous ces mots, si leur sens ancien n'est pas reconnu, ne connotent pas immédiatement pour un public de littérature de jeunesse le XVII^e siècle. L'on comprend dès lors que le stock de ces termes soit très réduit dans les *Colombes* et peu fourni dans *l'Enfance du Soleil*.

On trouve également dans le parler XVII^e des romans d'Anne-Marie Desplat-Duc un certain nombre d'archaïsmes syntaxiques, qui correspondent à certaines tendances du français classique.

Archaïsmes syntaxiques

Dans les deux romans, certains patrons syntaxiques caractéristiques du français classique sont décelables. Cependant, ces emprunts à un état de langue ne répondent à aucun esprit de système et il serait vain d'essayer d'y trouver une cohérence. Il est ainsi probable que l'auteur importe des tournures préfabriquées, glanées au cours de ses lectures, sans recourir elle-même à une combinatoire lui permettant de forger d'autres phrases à partir des modèles repérés.

²¹ Interview déjà citée. Nous soulignons.

²² *Enfance*, 122, 130, 286.

²³ *Enfance*, 149.

²⁴ *Enfance*, 20, 163, 209, 226.

²⁵ *Enfance*, 96 ; *Colombes*, V, 196.

²⁶ *Enfance*, 50, 97, 128, 150, 179, 189, 302, 317.

²⁷ *Enfance*, 313.

²⁸ *Enfance*, 145, 332.

²⁹ *Enfance*, 13.

³⁰ *Enfance*, 51.

Parmi ces phénomènes syntaxiques propres au français classique, on peut repérer au premier chef l'utilisation fréquente de locutions verbales à déterminants zéro³¹ : *avoir souenance*³², *faire visite*³³, *être bien aise de*³⁴, *avoir grand plaisir à*³⁵, *faire grand bruit*³⁶, *avoir nom*³⁷, *donner bénédiction*³⁸, *faire faute*³⁹, etc.

Dans les cas de déterminants zéro, on peut remarquer également l'usage de constructions déjà senties comme archaïques par Vaugelas, bien qu'encore très fréquentes durant tout le XVII^e siècle : les constructions attributives en *c'est* suivi d'un nom abstrait avec déterminant zéro (« *C'est pitié* que tous ces trésors soient partis en fumée »⁴⁰ ou encore « *Ce serait grand péché* qu'être l'auteur de sa mort »⁴¹) et les séquences de l'impersonnel à déterminant zéro (« *Il y eut bal* »⁴², « *Il y eut grand émoi* à Fontainebleau »⁴³).

Pour ce qui est du système des pronoms, il est à peu près conforme au français moderne. Seuls quelques résidus du système classique sont répartis çà et là. Ainsi, alors que les pronoms démonstratifs *ce* et *cela* sont en concurrence au XVII^e siècle pour être sujets de la copule *être* dans les constructions attributives, seule une expression conserve la trace de cet ancien état de langue : « *Cela* est affreux ! »⁴⁴.

De l'utilisation encore fréquente du pronom relatif dit de liaison, référant à un énoncé antérieur, ne reste qu'une expression figée récurrente dans *L'Enfance* : « *Après quoi*, nous restâmes »⁴⁵.

Pour ce qui du pronom interrogatif *que*, il ne conserve sa plus grande extension caractéristique français classique que dans quelques expressions : « Je ne sais plus *que* faire »⁴⁶, « *Que* vous semble de cet étranger ? »⁴⁷, « *Que* vous semble-t-il de cette porte ? »⁴⁸. L'ordre des mots des pronoms compléments est lui aussi dans l'ensemble assez conforme au français moderne et l'on ne peut repérer que quelques phénomènes dits de la « montée du clitique » : « Le roi *s'*alla mettre au lit »⁴⁹, « Je *l'*allais voir »⁵⁰, « Je voulais *m'*aller baigner »⁵¹, « *s'*aller coucher »⁵², « *il me* faut bien servir »⁵³, etc. Dans cette dernière occurrence, on remarque d'ailleurs un cas d'ambiguïté référentielle caractéristique du français classique : *il me fallait servir* est susceptible de deux interprétations (1. *Il faut que je serve*, 2. *Il faut qu'on me serve*).

³¹ Le déterminant zéro est une marque de la coalescence entre un verbe support et le nom prédicatif. Nathalie Fourmir souligne que « le français classique se caractérise par une grande vitalité de ces formes avec une grande variété de verbes supports et de noms prédicatifs » (*Grammaire du français classique*, Paris, Belin,

³² *Enfance*, 319.

³³ *Enfance*, 62.

³⁴ *Enfance*, 15, 256, 294.

³⁵ *Enfance*, 47.

³⁶ *Enfance*, 106.

³⁷ *Enfance*, 286.

³⁸ *Enfance*, 182.

³⁹ *Colombes*, V, 251.

⁴⁰ *Enfance*, 137. Nous soulignons.

⁴¹ *Enfance*, 202. Nous soulignons.

⁴² *Enfance*, 315. Nous soulignons.

⁴³ *Enfance*, 248. Nous soulignons.

⁴⁴ *Enfance*, 317. Nous soulignons.

⁴⁵ *Enfance*, 85, 116, 224 et 247. Nous soulignons.

⁴⁶ *Colombes*, V, 153, 200. Nous soulignons.

⁴⁷ *Enfance*, 326. Nous soulignons.

⁴⁸ *Enfance*, 326. Nous soulignons.

⁴⁹ *Enfance*, 33. Nous soulignons.

⁵⁰ *Enfance*, 37. Nous soulignons.

⁵¹ *Enfance*, 147. Nous soulignons.

⁵² *Enfance*, 332. Nous soulignons.

⁵³ *Colombes*, V, 180. Nous soulignons.

Conformément aux tendances relevées dans les usages du XVII^e siècle, les tournures impersonnelles sont un peu plus fréquentes qu'en français moderne : *il me souvint que*⁵⁴, *il vous a plu prendre*⁵⁵, *il m'amusait de*⁵⁶, *il n'y paraîtra plus*⁵⁷...

Hormis quelques autres cas très isolés, ce sont là les principaux phénomènes syntaxiques que l'on peut isoler dans les deux romans. La recherche d'une syntaxe archaïque y est donc manifeste, même si elle repose surtout sur la réappropriation de quelques tournures « spéciales », remarquées par l'auteur.

Le sentiment d'un *parler XVII^e siècle* repose finalement sur l'utilisation d'un nombre assez restreint de faits de langue. Le procédé le plus utilisé reste le recours à des anachronismes civilisationnels combiné à l'adoption d'un niveau de langue soutenu. Il y a là un imaginaire de la langue emprunt de nostalgie qui renvoie à l'idée de sa décadence progressive, le XVII^e siècle figurant un âge d'or, où le bien parler aurait régné en maître. Cette fiction linguistique d'une langue distinguée a tout pour plaire au public privilégié des *Colombes*, à savoir de toutes jeunes filles, de toutes jeunes filles aimant singer le comportement aristocratique des princesses. En revanche, dès qu'elle est poussée un peu plus loin et destinée à un autre public⁵⁸, cette expérimentation langagière semble condamner les textes à ne pas connaître le même succès. Le relatif échec de *L'Enfance du Soleil*, dont la tendance archaïsante est beaucoup plus marquée, le montre de manière exemplaire. La marge de manœuvre en termes d'inventivité langagière paraît donc assez restreinte, si l'on tient compte de l'impératif commercial.

Néanmoins, dans les *Colombes*, l'archaïsme naît certes majoritairement d'un effet de contagion lié à d'efficaces connotateurs d'atmosphère saupoudrés dans le texte sans véritable cohérence, mais ils ont le mérite d'habituer le lecteur à se confronter à l'altérité linguistique et à l'apprécier. En ce sens, ils ont un intérêt pédagogique indéniable, car ils rendent le lecteur plus résistant au choc que peut constituer la lecture d'un texte appartenant au corpus classique. En cela, ils constituent indéniablement une bonne porte d'entrée dans la littérature du XVII^e siècle.

⁵⁴ *Enfance*, 139.

⁵⁵ *Enfance*, 182.

⁵⁶ *Enfance*, 186.

⁵⁷ *Enfance*, 275.

⁵⁸ La première de couverture de *L'Enfance du Soleil* cible en effet un lectorat plus large, comme le révèle l'usage du bleu (par opposition aux diverses nuances de rose pour les *Colombes*) et l'illustration (le roi Soleil).